



Statut Jeunes 16-25 ans : apprentissage
Adultes : contrat de professionnalisation
Salariés : formation continue, CIF ...

BAC Pro Technicien Menuisier Agenceur



(*) Certification intermédiaire : BEP Menuisier Agenceur

Objectifs

Métiers :

Opérateur autonome et polyvalent sur machines traditionnelles,
Chef d'équipe, en atelier et sur chantier

Apporter les compétences nécessaires au Technicien d'Atelier et de Chantier,
par la maîtrise des techniques et procédés de fabrication ;
ainsi que de la mise en œuvre de l'aménagement et de l'agencement de l'Habitat.

Savoir-faire

- ▷ Préparer une fabrication
- ▷ Utiliser les machines traditionnelles
- ▷ Réaliser des ouvrages spécifiques : cintrés, curvilignes ...
- ▷ Préparer un chantier : devis, commande, facturation, réception
- ▷ Poser des ouvrages sur chantier : menuiserie intérieure et extérieure, mobilier d'agencement ...
- ▷ Planifier et suivre l'évolution d'une fabrication, d'un chantier

Contenu

- Travaux théoriques et techniques
- Travaux pratiques conduisant à la fabrication de menuiseries, mobilier, constructions bois, à l'aménagement et l'agencement intérieur
- Étude d'une fabrication et de sa pose sur site
- Conception d'ouvrages : sur planche à dessin, sur DAO
- Réalisation d'ouvrages en atelier : usinage, mise en forme, placage, montage
- Organisation, mise en œuvre et suivi de chantier
- Résistance des matériaux, mécanique, sciences appliquées
- Enseignements généraux

Niveau d'accès

Bac Pro 2 ans : niveau V (BEP-CAP) du Secteur Bois ; niveau IV du secteur Bois ; ou 3 années d'expérience dans la profession

Bac Pro 3 ans : 3ème générale ou technologique.

Cursus formation

Contrat : 24 ou 36 mois (*)
1400 heures
ou 1900 heures

Alternance :

40 ou 54 semaines
à l'AFPIA Ouest,
soit 2 semaines sur 4



BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur

Tableau de ventilation des horaires

màj le 29/06/2010

N° de nomenclature : 400 23405 _____

Rythme d'alternance (1) : 2 semaines sur 4 _____

Horaire hebdomadaire : 35 heures _____

Total Cycle 3 ans = 1 900 heures

Total Cycle 2 ans (2^{ème} et 3^{ème} année) = 1 400 heures

Année de formation	Nb d'heures	Intitulés des modules / matières– Nb d'heures/an	
		Domaine Professionnel	Domaine Général
1^{ère} année	500 H	50 H Préparation Organisation 15 H Prévention Sécurité Environnement 95 H Dessin Technique 90 H Technologie Bois 100 H Atelier	50 H Mathématiques – Sciences Physiques - TP 50 H Français 20 H Histoire Géographie – Éducation civique 30 H Anglais
2^{ème} année	735 H	30 H Préparation Organisation 20 H Prévention Sécurité Environnement 15 H Construction – Étude de prix 50 H Dessin Technique 30 H Technologie Bois 50 H Technologie Bâtiment 35 H Mécanique - Résistance des Matériaux 20 H Informatique 130 H Atelier 30 H Mise en œuvre sur chantier	100 H Mathématiques – Sciences Physiques - TP 30 H Économie-Gestion 20 H Arts appliqués 60 H Français 45 H Histoire Géographie – Éducation civique 50 H Anglais 20 H Soutien Individualisé
3^{ème} année	665 H	30 H Planification 12 H Sauveteur Secouriste du Travail 20 H Construction – Étude de prix 50 H Dessin Technique 40 H Technologie Bâtiment 30 H Mécanique - Résistance des Matériaux 30 H Informatique 113 H Atelier	100 H Mathématiques – Sciences Physiques 30 H Économie-Gestion 20 H Arts appliqués 65 H Français 35 H Histoire Géographie – Éducation civique 50 H Anglais 20 H Communication 20 H Soutien Individualisé